

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1646-00-2011

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage*,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 janvier 2011, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé **Règlement 1646-00-2011 relatif aux usages conditionnels**.
2. Le projet de règlement a pour objet de permettre au conseil municipal d'autoriser l'aménagement d'un logement additionnel dans une résidence unifamiliale, dans les zones H-219, H226, H-228, H-236, H-238, H264, H-265, H-266, H-267, H-273, H-274 H275, H-307 et H-309.

Le conseil pourra fixer toute condition de sa compétence qui permettra d'assurer l'intégration harmonieuse du logement dans son milieu environnant.

Les zones concernées se trouvent dans le secteur délimité approximativement par les rues Vinet, Radisson, Iberville, De Montenach, Laurier et Larose.

La description ou l'illustration de ces zones peut être consultée au bureau de la municipalité.

3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 24 janvier 2011 à 19 heures 30**, dans la salle du conseil située à la mairie de Beloeil, au 777, rue Laurier; au cours de cette assemblée, la mairesse expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. Le projet de règlement peut être consulté à la mairie de Beloeil, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à midi et de 13 heures à 16 heures. Une copie de ce projet peut également être obtenue sans frais.

Donné à Beloeil, ce 15 janvier 2011.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.

CROQUIS

